

Coach professionnel

RNCP13394 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	315p
Code(s) ROME	M1402, M1502
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	30/01/2020

Certificateur(s)

ECOLE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PRIVE ICN · SIRET : 38139568000105

ECOLE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PRIVE ICN · SIRET : 38139568000048

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les activités de base du coach

- Analyser le contexte et les besoins du client afin de définir les objectifs et le cadre de l'intervention,
- Établir le contrat de coaching et les conditions particulières d'intervention,
- Mener des entretiens exploratoires pour identifier les différentes options qui s'offrent au client,
- Effectuer la mise en œuvre et le suivi de la démarche permettant d'atteindre les objectifs d'amélioration définis dans le contrat d'intervention.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

LES CAPACITÉS ATTESTÉES :

- * - Capacité à présenter à un futur coaché ou à un professionnel (RH – formation) ce qu'est le coaching (environnement du coaching, son marché et ses acteurs)
- * - Être capable de montrer les différences avec les autres modes d'accompagnement
- * - Capacité par le biais d'entretiens exploratoires à faire émerger, conceptualiser et objectiver la demande du client et à l'évaluer, en situation.
- * - Capacité à comprendre les organisations à structures managériales et leurs acteurs
- * - Déterminer et définir le type de coaching le plus approprié à la situation présentée par le client.
- * - Connaître les différents types de contrats existant dans la profession (en particulier la spécificité du contrat tripartite) incluant toutes les spécificités (juridiques, financières, planning...) entrant dans leur élaboration.
- * - Rédiger le contrat de coaching et présenter ses modalités de mise en œuvre.
- * - Connaître et savoir présenter les normes éthiques de la profession.
- * - Concevoir et présenter son code de déontologie.
- * - Être capable de mener un entretien à base de questions ouvertes, pour faire émerger les options
- * - Déterminer s'il existe une corrélation efficace entre les options retenues et les objectifs définis dans le contrat
- * - Poser des questions circonstanciées ouvertes
- * - Déployer au moins un des outils reconnus en matière d'approche cognitive ou comportementale
- * - Gérer la relation interpersonnelle (transfert et contre-transfert).
- * - Concevoir un plan d'accompagnement avec des résultats spécifiques pouvant être atteints et mesurés, fixer des dates cibles.
- * - Choisir la méthodologie d'intervention adaptée

* - Assurer un suivi en posant des questions sur les actions sur lesquelles le client s'est engagé au cours des entretiens précédents.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

RH, accompagnement des potentiels, gestion des carrières

Coaching externe

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Responsable RH, manager

Coach professionnel

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 625 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	40 039
Jugés difficiles à recruter	26 %
Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

- Un professionnel du management (DRH, dirigeant d'entreprise) ;
- Un coach confirmé et certifié ;
- Un représentant académique d'ICN Business School

COMPOSITION DU JURY — VAE

- Un professionnel du management (DRH, dirigeant d'entreprise) ;

- Un coach confirmé et certifié ;
- un représentant académique d'ICN Business School ;
- La Directrice du programme.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 30/01/2020

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP34557

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/13394/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	18
Montant total engagé	46 095 €
Coût moyen par dossier	2 561 €
Durée moyenne	147 h
Période	01/2020 – 06/2020
France compétences	90 %
Reste à charge titulaire	10 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.